

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Gennevilliers Propreté

Section travaux – secteur graffitis

☎ 01 40 85 60 22

☎ 01 40 85 60 23

Fax : 01 40 85 60 70

Email : alain.popote@ville-gennevilliers.fr

Réf : AP/FC

DECHARGE

Je soussigné(e) Mr ou Mme :

Demeurant :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Propriétaire, gérant, syndic (*) de l'immeuble sis à Gennevilliers,

déclare avoir sollicité l'intervention des services de la Ville de Gennevilliers afin de procéder, dans les meilleures conditions, à l'enlèvement de graffiti(s) sur mon immeuble.

Je reconnais avoir été averti(e) que l'intervention effectuée gratuitement est limitée à la seule surface du ou des graffiti(s).

Je décharge la responsabilité de la Ville de Gennevilliers pour tous dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de son intervention et je reconnais que les conditions de remise en état des surfaces vandalisées ont été décidées d'un commun accord.

Décharge établie pour servir et valoir ce que de droit.

Gennevilliers, le

(*) rayer les mentions inutiles

Si le signataire est gérant ou syndic de copropriété, il doit joindre à cette décharge un pouvoir du propriétaire ou des copropriétaires.